



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 6 mai 2025 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Clara Levacher	Parent
Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur
Monsieur Éric Bossé	Membre de la communauté

ABSENCES :

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Clara Levacher que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 24/25 - 041

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 AVRIL 2025

Il est proposé par Clara Levacher que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 24/25 - 042

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. MOT DE LA DIRECTION

Benoit annonce qu'il quitte la réunion comme moyen d'expression en lien avec les revendications des directions d'école.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

6. PROCÈS-VERBAL DU 8 ET 22 AVRIL 2025 (ADOPTION ET SUIVI)

Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyée par Annie Dufour, et résolu :
QUE les procès-verbaux du 8 et du 22 avril soient adoptés tels quels.

CÉ - 24/25 - 043

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI : Point 6.c. de la rencontre du 8 avril, la modification du Logo est reportée à l'année suivante.

7. POINTS DE DÉCISION ;

Il est proposé par Geneviève Ste-marie que le calendrier des rencontres soit déterminé et proposé par la direction.

CÉ - 24/25 - 044

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé par Joelle Bergeron, de maintenir la structure actuelle du conseil d'établissement, soit 2 membres du personnel enseignant, 1 membre du personnel de soutien, 3 parents ainsi qu'un représentant de la communauté

CÉ - 24/25 - 045

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- d. Il est proposé par Joelle Bergeron d'approuver le plan d'utilisation des locaux de l'école.

CÉ - 24/25 - 046

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. POINTS D'INFORMATIONS ;

- a. Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre envoyée par le ministère des transports.

Après réflexion il n'y aura pas de Trotttibus car les élèves seraient trop éparpillés.

- b. Le point est reporté à une prochaine réunion du conseil d'établissement étant donné l'absence de la direction.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

9. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

10. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

- a. Clara fait un suivi sur la conférence donnée par Marie-Claude Barbossa ; elle a été très appréciée ! Il est suggéré de réfléchir à un moyen pour attirer plus de parents pour les prochaines conférences.

11. QUESTIONS DIVERSES

Le conseil souhaite valider les fins de mandats des

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Dufour et résolu que la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ - 24/25 – 047

Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet, directeur